

Réf: Dossier 275968

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOGIMBAT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e  
tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot : 511, Ilot : 23,  
Section : EV, Parcelle : 194, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2023 , et enregistrés au CEPICI le 18/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOGIMBAT »

Objet :

- GESTION
- CONSTRUCTION
- VENTE
- ACHATS
- ASSURANCE
- BTP
- IMMOBILIER
- TRANSACTION E-MONEY
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de

donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré 9e tranche non loin de l'immeuble CGK, Lot : 511, Ilot : 23, Section : EV, Parcelle : 194, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M FOFANA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13922 du 28/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90944/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

